

TAXE DE SÉJOUR – TOURIST TAX

14 Ter, Place de la Saline
57170 CHATEAU-SALINS

Délibération du 30 juin 2021

La taxe de séjour est une contribution perçue par votre hébergeur pour le compte de la Communauté de Communes du **Saulnois** et du département de la Moselle. Elle est intégralement consacrée à des actions touristiques.

Tourist tax will be added to the price of your stay. This tax will be collected by the accommodation provider you are staying at, on behalf of the Communauté de Communes du Saulnois and the conseil départemental de la Moselle. The product of tourist tax is allocated to the development of tourism.

Nous vous souhaitons un agréable séjour sur notre territoire ! Have a nice stay !

TARIF PAR NUITÉE ET PAR PERSONNE

Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme <i>Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism</i>	Tarif* Rates
★★★★★ ★★★★	0,80 €
★★★	0,55 €
★★	0,40 €
★	0,30 €

Terrains de camping et terrains de caravanage <i>Campsites</i>	Tarif* Rates
★★★★★ ★★★★ ★★★	0,30 €
★★ ★	0,22 €
Chambres d'hôtes, Auberges collectives <i>Bed & breakfast, Collective accommodation</i>	0,30 €

Ports de plaisance <i>Marina</i>	0,22 €
-------------------------------------	--------

*Ce tarif inclus 10% de taxe départementale - This rate includes the additional tax of the conseil départemental.

En attente de classement ou sans classement (no rating)	Pourcentage à appliquer de 3% plafonné à 0.73€/nuit/pers. A cela s'ajoute les 10 % de la taxe départementale.
---	---

EXONÉRATIONS

- Les personnes mineures - *Minors / People under 18*
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune - *Seasonal contractors employed on the municipality*
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire - *People benefiting from an emergency housing or a temporary rehousing*
- Les habitants de la commune de l'hébergement assujettis à la taxe d'habitation sont également exonérés - *People who live in Communauté de Communes du Saulnois in a place submitted to local residence tax*